

Rapport d'incident

Site :	Déchèterie de Magenta	Date :	19/09/2024	N° :	QAV-04-2024
Nature :	Incendie dans 1 benne encombrant, 1 benne cartons et 2 bacs 660 L de papier				
Description des faits :					
Vers 22h00, un incendie a été signalé par des riverains sur le site. Deux bennes de 30 m³ (carton et encombrants) ainsi que deux bacs de 660 litres, situés sur le haut du quai, ont été incendiés. Grâce à l'intervention des pompiers, le feu a été maîtrisé vers 22h40. L'origine de l'incendie est criminelle.					
Causes et circonstances de l'accident :					
Cet incident s'inscrit dans le cadre des émeutes qui secouent l'agglomération de Nouméa depuis le 13 mai 2024. Durant cette période, des intrusions, des actes de vandalisme et des incendies volontaires ont été commis de manière répétée. Le contexte actuel et l'environnement du site rendent sa sécurisation particulièrement complexe, exigeant des mesures de protection exceptionnelles dépassant le cadre de l'exploitation.					
Solutions envisagées pour éviter le renouvellement de l'incident :					
La réfection de la clôture est en cours, avec la mise en place de fils barbelés en haut du grillage pour limiter les intrusions sur le site. Dans la mesure du possible, il sera procédé au vidage des bennes avant la fermeture du site. Une réunion de crise s'est tenue le 20/09/24 avec les services de la Mairie et le SIGN. Il a été décidé de procéder à une fermeture temporaire jusqu'au 25/09/24, avec évacuation des bennes et du matériel. Les mesures d'urgence et les moyens à mettre en œuvre pour protéger le site et garantir des conditions d'accueil et de sécurité adéquates feront rapidement l'objet d'un nouvel échange avec les parties concernées.					
Impacts :					
Sur l'environnement :					
Emissions de fumées lors de l'incendie des matériels et déchets. L'ensemble des débris et déchets calcinés ont été évacués afin d'éviter toute pollution des eaux.					
Sur les personnes :					
Néant					
Suivi :					
Conformément à la procédure la DDDT et le SIGN ont été prévenus. Remettre en état les infrastructures et les locaux, remplacer le matériel.					